

L'ajournement

de programme sera efficace. Donnons-lui la chance d'avoir son mot à dire.

Nous demandons donc que le bill soit maintenant lu pour la deuxième fois et qu'il soit ensuite renvoyé au comité afin que les producteurs et les organismes particuliers puissent y apporter leur contribution. Le comité devrait se rendre un peu partout. Il n'y a pas de raison pour qu'un comité ne siège qu'à Ottawa et n'entende que des organismes; il y faut également la contribution des particuliers.

J'inviterais donc, madame l'Orateur, les députés des deux côtés de la Chambre à appuyer la motion du député de Grenville-Carleton (M. Baker).

M. J. H. Horner (Crowfoot): Madame l'Orateur, en intervenant dans le débat sur l'amendement dont la Chambre est présentement saisie...

Une voix: C'est de l'obstruction systématique.

M. Horner: Le député parle d'obstruction systématique; il semble que les députés libéraux aux Communes sont si pressés de faire adopter des projets de loi qu'ils en oublient la mission du Parlement. Le Parlement est l'expression de la démocratie dont nous jouissons encore au Canada.

L'amendement proposé s'impose de lui-même à tous les députés de la Chambre. Quand on considère l'historique de ce projet de loi—et je le dis pour les nouveaux députés qui n'étaient pas ici en 1971—on se rend compte que l'on a fait économiser de l'argent aux agriculteurs en 1971 en n'adoptant pas le bill dont la Chambre avait été saisie. Comme le ministre responsable de la Commission du blé est un grand mathématicien, si je fais une affirmation erronée, je suis persuadé qu'il prendra la parole demain pour prouver que j'ai tort. Mais je sais qu'il ne le pourra pas, madame l'Orateur.

En 1971, la Chambre des communes a fait épargner de l'argent aux agriculteurs en n'adoptant pas un projet de loi semblable à celui-ci. Si le ministre responsable de la Commission du blé avait présenté le programme de réduction des stocks de blé (LIFT) sous forme de projet de loi au lieu de l'imposer par décret et règlement, les députés qui siégeaient ici à l'époque auraient pu faire épargner de l'argent aux agriculteurs en s'opposant au projet de loi et en le faisant échouer. Le ministre ne connaissait pas le point de vue des agriculteurs quand il a présenté ce projet de loi.

Je signale qu'il est 10 heures, madame l'Orateur.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES—LA RESTRUCTURATION DES RAPPORTS AVEC LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona): Madame l'Orateur, si nous avons appris quelque chose depuis un an, en particulier à la suite des conférences tenues par les Nations Unies sur les questions de l'énergie, de la population, de l'alimentation et du droit de la mer, c'est que tous

[M. Neil.]

ces problèmes ne perdent rien de leur gravité, sont interdépendants et exigent des solutions d'ensemble.

Il ne suffit plus que nous envisagions des solutions unilatérales à des problèmes internationaux et d'incidence universelle. Une politique d'ensemble des pays qu'on appelle développés, où seraient groupées les réformes de nos ententes relatives au commerce et au système monétaire internationaux et de nos programmes d'aide à l'étranger—cela doit former un tout. Je crois que c'est l'une des choses que nous avons apprises.

Il ne suffit pas d'examiner simplement le rôle de l'ACDI; quelle que soit l'importance de cet organisme, ce que fait actuellement d'ailleurs le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale. Une enquête sur l'ACDI est certes nécessaire et il y a certaines choses que le comité se doit de mettre au jour, mais il est faux de croire que cette enquête peut à elle seule réparer le tort causé aux nations pauvres du monde.

Je pose aujourd'hui une question au ministre des Finances (M. Turner) qui vient de rentrer au Canada après un voyage en qualité de président du Fonds monétaire international. Étant donné que le Fonds monétaire international a signalé que les pays industrialisés ont pu se remettre de cette perte en très peu de temps, ce qui fut le cas, j'ai demandé au ministre si les pays industrialisés, les pays riches du monde occidental, avaient pu se remettre des prix excessifs qu'ils ont dû payer parce que le prix du pétrole a quadruplé depuis un an ou un an et demi.

● (2200)

Le ministre m'a répondu que les pays pauvres du Tiers-Monde sont encore dans une situation désespérée. Rien n'a changé. Cela prouve bien que j'ai raison. Malgré l'aide de l'ACDI et l'aide offerte par des autres pays industrialisés aux pays en voie de développement, en raison de l'escalade du prix de l'énergie, les pays pauvres n'ont pu acheter suffisamment d'engrais. Cela a entraîné directement une situation de famine en Afrique, en Inde, au Bangladesh et dans d'autres pays d'Asie. Bref, quelle est la situation?

J'aimerais citer un extrait du mémoire présenté au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale par le Conseil canadien de la coopération internationale. Je cite:

On ne pourra résoudre vraiment le problème alimentaire à moins d'instaurer des réformes sociales fondamentales qui permettront aux pays faibles de partager la puissance politique et le contrôle des ressources des pays puissants. D'une certaine façon, l'ADCI pourrait servir d'indicateur au gouvernement en montrant comment établir un nouvel ordre économique international. En outre, les organismes non gouvernementaux sont convaincus qu'ils peuvent apporter de nouvelles idées. Cependant, à cette fin, il faudrait que les pauvres cessent de dépendre des riches et il faudrait reconnaître que l'aide à l'étranger ne peut plus être considérée comme l'élément principal de la politique canadienne à l'égard du Tiers-Monde.

Voilà la situation actuelle. C'est pourquoi j'ai demandé en mars au premier ministre (M. Trudeau) s'il appuierait la proposition visant à former un sous-comité permanent du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, qui s'occuperait du développement international, étant donné qu'il faut élaborer une politique globale à long terme qui ne se limite pas à l'aide à l'étranger. Le premier ministre avait alors déclaré qu'il aimerait recevoir des propositions et des contributions de tous les députés de la Chambre. Quand j'ai posé la même question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) en comité, il a dit qu'il ne s'y opposerait pas.